

date 15/02/1994

Spécial INTERINSTITUTIONS
BRUXELLES



**UNITE POLITIQUE SOCIALE - IX.B.1
PRETS A LA CONSTRUCTION**

PRETS A LA CONSTRUCTION

Prochaines réunions du Comité des prêts à la construction :
28.04.1994 - 7.07.1994 - 27.10.1994

Date limite pour l'Introduction des dossiers complets :
11.03.1994 - 13.05.1994 - 9.08.1994

IX.B.1
Politique sociale

Adresse : Loi 57 - 4/56
Renseignements : tél. 52848

Commission des C.E.
200, rue de la Loi
1049 Bruxelles

PRETS A LA CONSTRUCTION

Il est porté à la connaissance du personnel qu'en application de l'article 4 § 2, 4ième alinéa des Dispositions d'exécution du 17 Juin 1971, modifié par la Commission le 29 septembre 1971 et le 23 Janvier 1974, les montants maxima des prêts à la construction sont depuis le 8 Juillet 1993, les suivants :

Fonctionnaire sans enfant	1.838.000 FB
Fonctionnaire avec 1 enfant	1.992.000 FB
Fonctionnaire avec 2 enfants	2.145.000 FB
Fonctionnaire avec 3 enfants	2.298.000 FB
Fonctionnaire avec 4 enfants	2.451.000 FB
Fonctionnaire avec 5 enfants	2.605.000 FB
Fonctionnaire avec 6 enfants et plus	2.758.000 FB

Le Comité des prêts à la construction attire l'attention des bénéficiaires d'un prêt sur le fait que tout changement d'affectation, vente, location, sous-location, du bien objet du prêt doit être porté, par écrit, à la connaissance du secteur "Prêts à la construction" - Commission des C.E. - Unité Politique sociale IX.B.1 - à Bruxelles.

Il rappelle également due, conformément aux articles 6 § 6 et 7 § 1 des Dispositions d'exécution, des contrôles d'occupation du bien seront prochainement effectués par le secteur "Prêts à la construction".

IX.B.1
Politique sociale
Adresse : Loi 57 - 4/56
enseignements : tél. 52848

POUR TOUT RENSEIGNEMENT PRELIMINAIRE VOUS POUVEZ CONTACTE, DANS VOTRE INSTITUTION, LES MEMBRES DU COMITE DES PRETS A LA CONSTRUCTION, DONT VOICI LA LISTE :

COMPOSITION DU COMITE DES PRETS A LA CONSTRUCTION
AU 13 JANVIER 1994

Président : Mme M. TZIRANI
Président suppléant : M. R. MULLER

	Membres	Suppléants
COMMISSION	M. J. L. SION Mme I. LINKE-PINT M. F. COMOGLIO M. E. BROVELLI	M. W. HOEBEECK Mme J. WATFORO M. H-W. SCHMIDT M. A. JANSEN
PERSONNEL DE LA COMMISSION	M. M. HOCKEN M. G. HOEBANX M. R. MARTINE? GANDIA Mine L. DEL GIUDICE	M. S. GRAVENHORST M. R. MARQUEZ GARCIA M. Ph. DE FAYS M. W. HORSTMANN
COUR DE JUSTICE PERSONNEL DE LA COUR DE JUSTICE	M. Ph. DE HOVRE M. Y. STELLA	M. D. MASON Mme N. COUVE
PARLEMENT EUROPEEN PERSONNEL DU PARLEMENT EUROPEEN	Mme S. MAZZI M. L. JANSSENS	Mme J. FLEURKE M. E. D'ORAZIO
CONSEIL PERSONNEL DU CONSEIL	M. M. WALDRON M. M. GOEEL	Melle I. RULLKOETTER M. E. BONESIRE
COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL PERSONNEL OU C.E.S.	M. N. OUSEN M. O. GOETZ	Mme C. CHARLES-PIECK M. J. SOLYST
COUR DES COMPTES PERSONNEL DE LA COUR DES COMPTES	M. G. CORTIVO Mme P. RATTIGAN	Mme C. DEBUSSERT Mme A. ANTINORI